

Depuis quelques années, les pays du Commonwealth reçoivent une part moins importante de l'aide canadienne, mais le niveau global de l'aide fournie a plus que compensé cette réduction. En 1979, le Canada a fourni aux pays du Commonwealth une aide bilatérale au développement (y compris l'aide alimentaire) d'une valeur globale de plus de \$236 millions, soit 36 pour cent de toute son aide publique au développement.

Outre l'aide bilatérale, les organismes multilatéraux du Commonwealth ont reçu quelque \$10,4 millions en 1979. Le gros de cette aide est allé au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, mais des crédits sont également allés au Programme de bourses du Commonwealth pour le Zimbabwe, au Service juridique consultatif du Commonwealth, à la Fondation du Commonwealth et au Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Ces dernières semaines, le gouvernement du Canada s'est efforcé d'accroître les crédits qu'il affectera à l'aide au développement. Comme vous le savez, la part de notre produit national brut consacrée à l'aide était à la baisse depuis 1978. Cette tendance a maintenant été renversée, et nous entendons atteindre l'objectif du 0,5 pour cent du PNB au titre de l'aide au développement d'ici 1985, et porter ce chiffre à 0,7 pour cent d'ici la fin de la décennie. Ce qui entraînera évidemment des avantages accrus pour les pays du Commonwealth.

Nous savons bien que la hausse du niveau de l'aide au développement du tiers monde n'est pas acceptée par tous les Canadiens. A l'instar de la plupart des pays développés, nous connaissons actuellement un certain nombre de difficultés politiques et économiques à court terme. Trop de gens en sont venus à voir le développement international comme une oeuvre de charité plutôt que de reconnaître l'interdépendance de la société des nations. Trop d'entre nous ont ignoré le fait qu'il ne peut y avoir de stabilité et de sécurité réelles dans un monde où tant de nations restent si vulnérables à l'incertitude économique et incapables de satisfaire les aspirations de développement de leurs populations. En bref, comme je le mentionnais lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale en août, nous nous trompons si nous croyons avoir réellement d'autres options. Toute tentative pour maintenir un privilège acquis est de loin l'approche la plus coûteuse, sauf dans le très court terme; une telle approche aggraverait nos problèmes et accentuerait l'insécurité et l'instabilité.

Mais certains des pays en développement eux-mêmes peuvent régler quelques-uns de ces problèmes. Il est difficile d'obtenir l'appui des populations des pays développés en faveur d'un accroissement de l'aide alors que certains pays en développement ont jusqu'à maintenant négligé de se doter de structures et de programmes visant une meilleure justice sociale lorsque le moment viendra de répartir les avantages de l'aide internationale.

Rôle clé

Mais dans la réalisation de ces deux grands objectifs — meilleure sensibilisation du public à la nécessité d'accroître l'aide et obtention d'une justice sociale plus grande dans les pays en développement —, le Commonwealth peut jouer un rôle institutionnel clé, rôle que les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth ont reconnu depuis quelques années. Par exemple, la réunion de 1979 des chefs de